

Rebellyon 20190407

<https://rebellyon.info/Proces-de-l-amphi-Z-acte-4-audience-20499>



Procès de l'amphi Z, acte final le mercredi 10 avril

Publié le 7 avril 2019

Procès de l'amphi Z : l'audience finale aura lieu le 10 avril. Nous vous invitons à venir nombreux.ses à 14h au Tribunal d'Instance de Villeurbanne pour qu'en ensemble nous puissions défendre l'amphi Z.

Nous remercions tous les soutiens de leur participation à [la manifestation et à la fête du 31 mars à l'Amphi Z](#).

Après trois reports d'audience au TI et le rejet de la QPC sur la loi Elan l'audience finale est prévue le 10 avril concernant la requête d'expulsion par la métropole.

Les squats de la Trappe et de la maison Mandela ont déjà été l'objet d'une procédure d'expulsion qui pourrait être exécutée ce mois-ci.

Bien que la métropole s'est engagée à ne pas procéder à ces expulsions par la force publique nous devons rester vigilants et nous attendons toujours ses propositions en matière de relogement pour tous les habitants.

Nous demandons la réquisition par la Préfecture de bâtiments inoccupés pour que l'État remplisse ses obligations d'accueil des demandeurs.ses d'asile.

Nous vous invitons à venir nombreux.ses le 10 avril à 14h au Tribunal d'Instance de Villeurbanne 3 rue du docteur Papillon.

Le Collectif Amphi Z, Maison Mandela et la Trappe